



PREJ 72 : l'apothéose d'une gestion calamiteuse

Depuis maintenant plus d'un an, notre Organisation Syndicale ne cesse d'alerter l'Administration à tous les niveaux, sur la problématique du Prej 72 (Pôle Régional d'Extractions Judiciaires du Mans).

Depuis plus d'un an en effet, des tensions internes au service sont remontées autant localement qu'à la Direction Interrégionale de Rennes tout comme à la Direction de l'Administration Pénitentiaire.

À la suite d'une succession de décisions incompréhensibles toutes plus contradictoires les unes que les autres, un service entier en arrive à ne plus fonctionner de manière pérenne et sereine.

Dès janvier 2018, et ce avant même le début d'un mouvement de contestation exceptionnel, Force Ouvrière alertait déjà la Direction Interrégionale sur le caractère d'urgence du pôle.

Ensuite durant une CAP de mobilité, nous demandions des explications sur une mutation, ne comprenant pas le raisonnement de la Direction de l'Administration Pénitentiaire et les volte-face successives de positionnement.

Compte tenu des non réponses et non prise de positions claires et franches ce malgré nos relances quasi hebdomadaires à la Direction Interrégionale, Force Ouvrière Pénitentiaire demanda la tenue d'un Comité Hygiène et Sécurité exceptionnel au Mans.

Le médecin de prévention présent sur place a admis avoir reçu tous les personnels précisant qu'en l'état la situation ne pourrait s'améliorer sans discussions et/ou décisions.

Le Directeur Interrégional quant à lui admit être parti pris dans cette affaire et avoir sciemment saisi le parquet afin d'exposer des faits de harcèlement qui finalement n'aboutiront à aucune poursuite.

À la suite de ce comité, une réunion de service exceptionnelle aura lieu au sein du Prej 72 à la demande de Force Ouvrière. Nous insistions sur ce point depuis de nombreux mois ! Notre demande consistait à réunir tous les partis afin de trouver une solution et d'exposer clairement les difficultés.

Le 1^{er} juillet notre organisation adressa un courrier à la Direction de l'Administration Pénitentiaire afin d'alerter une nouvelle fois sur le caractère d'urgence. Lettre restée à ce jour sans réponse...

Le 24 juillet et après presque un an de retard le Directeur Interrégional s'est donc rendu sur site. Tous les agents n'étaient pas présents. Ce déplacement ne déboucha finalement sur AUCUNE prise de décision. L'administration préférant encore une fois « jouer la montre » en espérant que tout se règle naturellement...

A ce jour, pas moins de 9 agents sur un effectif de 14 sont en arrêt maladie, 3 sont en congés. Le service du Prej Le Mans n'a pas connu un effectif présent complet depuis début juin.

L'Administration Pénitentiaire prouve du fait de son manque de décisions, de positionnement et son manque de considération, tout son amateurisme dans cette affaire qui dure depuis plus d'un an.

Force Ouvrière rappelle une nouvelle fois que la responsabilité de l'administration est engagée. Nous saurons saisir qui de droit en cas de dénouement dramatique.